

0312744P  
ACADEMIE DE TOULOUSE  
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT  
9 CHEMIN DE LA CEPETTE  
31860 PINS JUSTARET  
Tel : 0562119380

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Clé de répartition des dépenses de viabilisation du SRH

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/11/2021

Réuni le : 06/12/2021

Sous la présidence de : Thierry Junca

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la clé de répartition des dépenses de viabilisation du SRH**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Considérant la suppression des comptes de contribution entre services et notamment de la contribution du SRH vers le service ALO,

Considérant le défaut de compteurs divisionnaires de viabilisations pour le fonctionnement du SRH,

Considérant l'évaluation des dépenses de viabilisation de l'exercice 2021 arrêtées à 235 880.22€

Il est arrêté une clé de répartition de 26.33% des dépenses totales de viabilisation affectées au fonctionnement du service SRH.

La somme de 62 107€, soit 26.33% de 235 880.22€ sera affectée aux dépenses de viabilisation du SRH et répartie entre les dépenses d'eau, d'électricité, du P1 et P2.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0